

Qu'est-ce que l'intelligence économique ?

L'intelligence économique est parfois assimilée à de l'espionnage économique ou à une activité de veille documentaire pratiquée naturellement.

En réalité, l'intelligence économique est une démarche organisée et légale à la portée de chaque entreprise.

Elle concerne le recueil et le traitement d'informations ouvertes ainsi que la protection d'informations sensibles.

En donnant du sens et de la valeur à l'information, l'intelligence économique encourage son acquisition et sa gestion, tout en posant la question de sa sécurité.

On ne fait pas de l'intelligence économique par inadvertance. Elle découle de la volonté des dirigeants de l'entreprise et d'une réflexion préalable sur sa stratégie et ses besoins. Elle nécessite une organisation, même élémentaire, de la collecte des informations jusqu'à leur diffusion.



L'intelligence économique est l'ensemble des actions cohérentes par lequel tout acteur économique (entreprise, collectivité publique, chercheur) assure la maîtrise et la protection de l'information essentielle à ses activités.

Les chargés de mission régionaux à l'intelligence économique (CRIE)

ALSACE

Laurent MACE
Tél : 03 88 54 54 95
laurent.mace@finances.gouv.fr

AQUITAINE

Sophie DIBOS
Tél : 05 56 90 78 57
sophie.dibos@cp.finances.gouv.fr

AUVERGNE

Jean-Philippe FAVARD (jusqu'à l'été 2008)
Tél : 04 73 43 10 43
jean-philippe.favard@finances.gouv.fr

BASSE-NORMANDIE

Pascal BROCARD (jusqu'à l'été 2008)
Tél : 02 31 38 34 53
pascal.brocard@finances.gouv.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Françoise MARMOT
Tél : 03 80 50 90 51
francoise.marmot@cp.finances.gouv.fr

BRETAGNE

Anne LEVENEZ
Tél : 02 99 72 58 66
anne.levenez@finances.gouv.fr

CENTRE

Mme Dominique HOUDOUIN
Tél : 02 38 79 69 05
dominique.houdouin@finances.gouv.fr

CHAMPAGNE - ARDENNES

Richard DILLON
Tél : 03 26 69 92 15
richard.dillon@finances.gouv.fr

CORSE

Jean-Jacques JUSTOME
Tél : 04 95 23 64 60
jean-jacques.justome@finances.gouv.fr

FRANCHE-COMTÉ

Ouahid BEN AMAR
Tél : 03 81 25 20 23
ouahid.ben-amar@finances.gouv.fr

GUADELOUPE - MARTINIQUE

Luc DONNET
Tél : 05 90 99 16 39
luc.donnet@finances.gouv.fr

GUYANE

Guy VAISSIÈRE
Tél : 05 94 29 91 86
guy.vaissiere@cp.finances.gouv.fr

HAUTE-NORMANDIE

Christian MUNIER
Tél : 02 35 58 38 78
christian.munier@finances.gouv.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Odiile TILLIER (jusqu'à l'été 2008)
Tél : 01 55 80 85 80
odiile.tillier@finances.gouv.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Didier TANYÈRES
Tél : 04 67 15 74 50
didier.tanyeres@finances.gouv.fr

LIMOGES

Henri BOIS
Tél : 05 55 45 69 07
henri.bois@finances.gouv.fr

LORRAINE

Françoise CHAUDER
Tél : 03 87 38 67 22
francoise.chauder@finances.gouv.fr

MIDI-PYRÉNÉES

Christian SZYPURA
Tél : 05 61 26 56 21
christian.szypura@finances.gouv.fr

NORD-PAS-DE-CALAIS

Sylvain PINGRENON
Tél : 03 20 62 42 25
sylvain.pingrenon@cp.finances.gouv.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

Odiile TILLIER (été 2008)
Tél : 02 40 20 76 49
odiile.tillier@finances.gouv.fr

PICARDIE

Christophe CAVIGNAUX
Tél : 03 22 71 42 11
christophe.cavignaux@finances.gouv.fr

POITOU CHARENTES VENDÉE

Marc LAPIERRE
Tél : 05 49 55 62 81
marc.lapierre@finances.gouv.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Marc FRENGER
Tél : 04 91 17 91 14
marc.frenger@finances.gouv.fr

RHÔNE-ALPES

Pascal BROCARD (été 2008)
Tél : 04 72 40 84 20
pascal.brocard@finances.gouv.fr

Les conseils régionaux de l'ordre des experts-comptables

ALSACE

11, avenue de la Forêt-Noire
67084 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 45 60 25
conseil@oecalsace.net

AQUITAINE

28, rue Ferrère - BP 81
33025 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 79 79 00
services@oec-aquitaine.fr

AUVERGNE

9, rue Patrick Depailler
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél : 04 73 28 55 55
accueil@auvergne.experts-comptables.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

5, place du Rosoir - BP 50956
21009 Dijon Cedex
Tél : 03 80 59 65 20
contact@bfc.experts-comptables.fr

BRETAGNE

3E, rue de Paris - CS 41701
35517 Cesson Sévigné Cedex
Tél : 02 99 83 37 37
ordre@bretagne.experts-comptables.fr

CHAMPAGNE

41, bd de la Paix
51723 Reims Cedex
Tél : 03 26 85 18 78
Experts.Comptables.Champagne@wanadoo.fr

GUADELOUPE

CWTC de Jarry
97122 Baie-Mahault
Tél : 05 90 83 86 55
experts.comptables.gpe@wanadoo.fr

GUYANE

BP 1188
97346 Cayenne Cedex
Tél : 05 94 30 11 60

LILLE NORD-PAS-DE-CALAIS

10, rue de Tenrenonde
59040 Lille Cedex
Tél : 03 20 15 80 80
secretariat@5962experts-comptables.org

LIMOGES

75, bd Gambetta
87000 Limoges
Tél : 05 55 33 10 19
e-mail : contact@oec-limoges.fr

LORRAINE

46, cours Léopold - BP 80379
54000 Nancy
Tél : 03 83 39 20 00
nperrin@lorraine.experts-comptables.fr

MARSEILLE PACA CORSE

65, avenue Jules Cantini - Tour Méditerranée
13298 Marseille Cedex 20
Tél : 04 91 16 04 20
oecpacac@oecpacac.com.fr

MARTINIQUE

Résidence « Eucalyptus » - Rue des Filas
97234 Fort-de-France Floréal
Tél : 05 96 64 02 26
ordexp@bais.mq

MONTPELLIER

APÉX - BP 31175 - 661, rue Louis Lépine
34009 Montpellier Cedex 1
Tél : 04 67 20 98 50
cro@oec-montpellier.org

ORLÉANS

19, rue Théophile Chollet - BP 5205
45052 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 24 09 24
croec@orleans.experts-comptables.fr

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

45, rue des Petits Champs
75035 Paris Cedex 1
Tél : 01 55 04 31 31
acusinier@oec-paris.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE

14, allée du Haras - BP 41845
49018 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 25 35 45
ordrec@wanadoo.fr

PICARDIE ARDENNES

14, rue Alexandre Fatton - BP 66
80017 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 71 28 00
cro-amiens@wanadoo.fr

POITOU CHARENTES VENDÉE

18, rue Marcel Paul - BP 8733
79027 Niort Cedex 09
Tél : 05 49 28 34 02
cro-poitou@wanadoo.fr

RÉUNION

1, Résidence « Le Mail »
20, rue Jean Cocteau
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 40 98 53
croec@croec-reunion.com

RHÔNE-ALPES

216, rue André Philip
69421 Lyon Cedex 03
Tél : 04 72 60 26 26
daniel.blanes@rhonealpes.experts-comptables.fr

ROUEN NORMANDIE

Résidence « Deauville » - 6, place Saint-Marc
76000 Rouen
Tél : 02 35 89 02 16
ordre@experts-comptables-normandie.fr

TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

« Le Belvédère » - 11, bd des Récollets
31078 Toulouse Cedex 4
Tél : 05 61 14 71 60
cro@oec-toulousemp.org

Il existe aussi aux niveaux local, national et européen de nombreuses structures – publiques, professionnelles, syndicales, privées – fournissant des informations ou une aide à leur maîtrise.

Pour en savoir plus sur l'intelligence économique

- le haut responsable chargé de l'intelligence économique www.intelligence-economique.gouv.fr,
- votre chambre de commerce et d'industrie www.cci.fr,
- l'Institut supérieur des métiers (ISM) www.ism.asso.fr,
- le guide pratique « Intelligence économique et PME » du Medef www.medef.fr/medias/upload/75808_FICHER.pdf,
- la CGPME www.cgpme75.fr,
- la fédération des professionnels de l'intelligence économique www.fepie.com,
- l'association Vigilances www.vigilances.fr,
- le conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables www.secteurpublic.asso.fr,

Pour trouver des informations sur des partenaires ou des marchés internationaux

- l'Agence française pour le développement international des entreprises, Ubifrance www.ubifrance.fr,
- l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (Adit) www.adit.fr,
- les conseillers du commerce extérieur www.cncccf.org,
- l'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger www.uccife.org.

Pour protéger vos informations

- l'Institut national de la propriété industrielle www.inpi.fr,
- la direction de la surveillance du territoire (DST) 01 40 57 99 42,
- la Gendarmerie nationale, voir votre brigade de gendarmerie.

Coordonnées de votre expert-comptable



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUE

Vous avez dit
intelligence
économique ?



Pourquoi mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique ?

- **La concurrence est mondiale**, l'évolution des technologies s'accélère, les normes et les réglementations sont de plus en plus complexes. La bonne information apporte un avantage compétitif décisif, elle permet d'anticiper pour conserver ses positions ou se développer.
- **Les informations sont aisément accessibles** mais surabondantes, dispersées ou formatées dans un but précis. Faire de la veille constitue une étape, il faut aussi savoir valoriser les informations.
- **La valeur des informations** détenues dépendra de sa capacité à les protéger et à les échanger.
- **Les TIC** (technologies de l'information et de la communication) multiplient les possibilités de connaissance et de partage mais aussi les risques de malveillance et de maladresse. Il est indispensable d'utiliser les TIC tout en veillant à réduire les vulnérabilités associées.

L'intelligence économique permet :

• de disposer d'informations pertinentes pour

- **créer** des éléments de différenciation vis-à-vis de ses concurrents,
- **comprendre** et anticiper les modifications de son environnement,
- **accéder** à de nouveaux marchés,
- **favoriser** l'innovation et la créativité ;

• de protéger son patrimoine informationnel pour

- **communiquer** sereinement sur son activité, ses projets, sa stratégie,
- **travailler** en toute confiance avec ses collaborateurs et ses partenaires,
- **se défendre** contre des concurrents aux méthodes parfois déloyales.



Pratiquer l'intelligence économique c'est :

• exploiter

- la mémoire de l'entreprise (savoirs du personnel, rapports de mission, expertises de consultants extérieurs, etc.),
- les informations gratuites ou payantes, diffusées au public (réseau

Internet, presse, plaquettes commerciales et rapports d'activité des concurrents, études de l'administration ainsi que des organisations professionnelles et des réseaux consulaires, descriptions de brevets, bases de données, etc),

- les échanges avec ses partenaires (fournisseurs, clients, distributeurs, clubs, etc.) ou lors de manifestations (colloques, salons professionnels, expositions, etc.) ;

• **mobiliser les capacités d'analyse d'acteurs diversifiés** (experts-comptables, organismes publics, conseils extérieurs, etc.) et encourager les échanges d'informations ;

• **apprécier la fiabilité et la pertinence** de ses sources mais aussi le temps et les moyens consacrés à la recherche et au traitement de l'information ;

• **valider, hiérarchiser et synthétiser les données recueillies** (cette valorisation doit d'être réalisée par une personne de confiance connaissant l'environnement, les objectifs et la stratégie de l'entreprise) ;

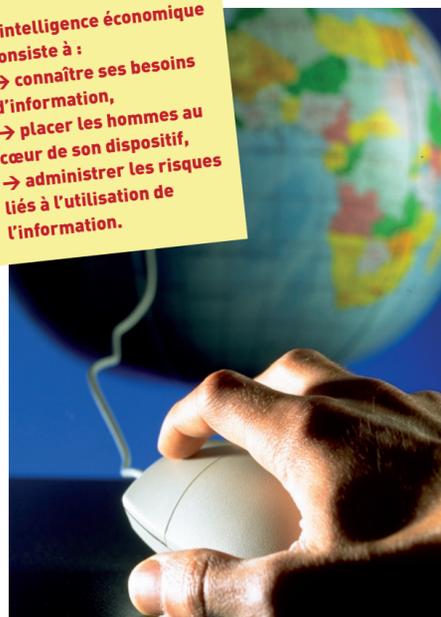
• **diffuser l'information utile** de manière adaptée (au bon format, au bon moment, aux bonnes personnes).

Lorsque l'on pratique l'intelligence économique, il est important de se rappeler que :

• **les programmes informatiques**, bien que puissants et capables de procéder à des actions automatisées (analyses sémantiques de documents, études de brevets, créations de résumés, cartographies des résultats, etc.), ne sont que des outils dont les résultats doivent être interprétés ;

• **rechercher des données** oblige à révéler une partie de sa stratégie et laisse des traces. Il faut donc trouver un équilibre entre la nécessité d'une circulation efficace de l'information et la protection de son patrimoine informationnel.

L'intelligence économique consiste à :
→ connaître ses besoins d'information,
→ placer les hommes au cœur de son dispositif,
→ administrer les risques liés à l'utilisation de l'information.



BERCY acteur de l'intelligence économique

Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi ainsi que le ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique conduisent une politique publique d'intelligence économique au service des entreprises, en mettant à leur disposition :

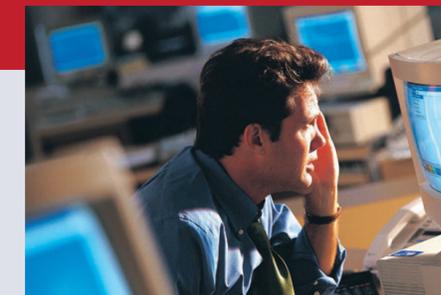
• dans chaque trésorerie générale de région un spécialiste de l'intelligence économique, **le chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE)**, relevant de l'autorité du coordonnateur ministériel à l'intelligence économique et positionné auprès du trésorier-payeur général de région.

Le CRIE apporte aux entreprises qui le sollicitent :

- **des sensibilisations, formations, autodiagnos** (Pourquoi ? Comment ? Avec qui faire de l'intelligence économique ?),
- **une assistance** pour définir et structurer une démarche d'intelligence économique (Où chercher l'information ? Comment la valider, l'utiliser ? À qui la diffuser ?),
- **des conseils** sur la gestion du patrimoine immatériel (Quelles sont les bonnes pratiques pour assurer la confidentialité des informations ? Comment lutter contre la contrefaçon ? Quels sont les services de l'État experts en sécurité ?).

• **des informations adaptées** aux besoins des PME, accessibles par l'intermédiaire du portail Internet www.entreprises.gouv.fr.

Structuré par thèmes, ce site d'informations utiles aux entreprises permet d'identifier et de contacter des experts issus des administrations concernées qui répondent de façon personnalisée, gratuite et confidentielle aux questions posées par les entreprises.



• **des sites Web**, développés par les directions de Bercy partenaires des entreprises :

- la direction générale des entreprises (DGE) www.industrie.gouv.fr,
- les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) www.drire.gouv.fr,
- la direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL) www.pme.gouv.fr,
- les missions économiques à l'étranger et les directions régionales du commerce extérieur (DRCE) www.missioneco.org/ et www.exporter.gouv.fr,
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) <http://entreprises.insee.fr/>,
- la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) www.douane.gouv.fr,
- la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) www.finances.gouv.fr/DGCCRF,
- la direction générale des impôts (DGI) www2.impots.gouv.fr/sie/accueil.htm,
- traefin www.traefin.minefi.gouv.fr.



Service de coordination à l'intelligence économique